



République Française

Département de Loire-Atlantique

Commune de Vigneux-de-Bretagne

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

---

Séance du conseil municipal du 26 janvier 2016 - 19 h 30

Document préparatoire annexé à la délibération du conseil municipal en date du 26 janvier 2016.

A Vigneux-de-Bretagne, le 19 janvier 2016.

**Joseph BÉZIER**

Maire

---

MAIRIE DE VIGNEUX-DE-BRETAGNE

9, rue G.H. de la Villemarqué - BP 8 - 44360 Vigneux-de-Bretagne

Tél. 02 40 57 39 50 - fax 02 40 57 39 59

contact@vigneuxdebretagne.fr - www.vigneuxdebretagne.fr

# INTRODUCTION

---

Instauré par la loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue un moment essentiel de la vie de la collectivité.

C'est en effet l'occasion pour les membres du conseil municipal de débattre des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget, tant en fonctionnement qu'en investissement, d'exprimer les projets de la municipalité, d'ajuster ces projets avec les moyens susceptibles d'être dégagés.

Au-delà du budget annuel proprement dit, c'est donc aussi un outil de pilotage qui regarde plus loin que la seule annualité budgétaire, qui oriente l'action pour plus loin.

Le présent document a donc pour objet de fournir les éléments utiles à la réflexion sur les ressources et les emplois du budget de la commune pour l'année 2016.

Il y a lieu d'indiquer en outre que **nous voterons le budget 2016** (budget principal dit « budget commune » et budget annexe assainissement) **le 15 mars prochain**. Il sera proposé, pour les deux budgets, d'adopter la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015 lors de cette même séance, ceci permettant l'intégration de ces résultats et des reports au budget primitif 2016.

Le compte de gestion et le compte administratif 2015 seront soumis au vote ultérieurement.

# 1<sup>ère</sup> PARTIE - ÉLÉMENTS RETROSPECTIFS

## RESULTATS PROVISOIRES 2015

Les résultats présentés dans cette note sont provisoires. Le dernier bordereau de recettes n'a pas été traité au moment de sa rédaction. Une première estimation du résultat de clôture peut néanmoins être donnée. Par ailleurs, la présentation détaillée des résultats 2015 sera faite lors de l'approbation du compte administratif.

### En fonctionnement

Section de fonctionnement		CA 2014	BP 2015	CA 2015 au 18/01/16	Taux réalis.
Chapitre	<b>Dépenses A</b>	<b>4 611 001</b>	<b>6 367 081</b>	<b>4 948 126</b>	
011	Charges à caractère général	1 348 000	1 398 348	1 346 299	96,28%
012	Charges de personnel	2 283 617	2 509 800	2 456 033	97,86%
14	Atténuation de produits	0	15 000	0	
65	Autres charges gestion courante	585 008	623 580	562 765	90,25%
66	Charges financières	155 394	135 206	116 248	85,98%
67	Charges exceptionnelles	6 299	23 017	3 561	15,47%
022	Dépenses imprévues		26 180		
023	Virement section d'investissement		1 450 000		
042	Opérations ordre entre sections	232 684	185 950	463 221	
	<i>Autofinancement brut</i>	<i>1 716 512</i>	<i>1 635 950</i>		
	<b>Recettes B</b>	<b>6 094 830</b>	<b>6 367 081</b>	<b>6 194 737</b>	
70	Produits des services	349 996	393 400	237 837	60,46%
73	Impôts et taxes	3 392 874	3 454 300	3 247 942	94,03%
74	Dotations et participations	1 790 208	1 717 370	1 641 411	95,58%
75	Autres produits gestion courante	33 667	33 000	24 997	75,75%
013	Atténuation de charges	41 405	50 547	56 996	112,76%
76	Produits financiers	4	50	72	144,82%
77	Produits exceptionnels et cessions	11 883	25 000	292 067	
002	Résultat reporté	474 792	693 414	693 414	
	<b>Solde fonctionnement=B-A</b>	<b>1 483 828</b>	<b>0</b>	<b>1 246 611,09</b>	

Les taux de réalisation des recettes de fonctionnement et notamment des chapitres 70, 73 et 74 vont augmenter avec l'intégration des recettes de décembre. En dépenses, les deux chapitres les plus importants (011 et 012) seront réalisés à près de 98 % après rattachements.

En investissement

Section d'investissement		CA 2014	BP 2015	CA 2015 au 18/01/16	Reste à réaliser
Chapitre	<b>Dépenses A</b>	<b>3 163 278</b>	<b>4 488 157</b>	<b>2 747 181</b>	<b>421 057</b>
16	Remboursement emprunts	615 707	612 770	611 792	
16449	Emprunt BFT		615 230		
27	Autres participations et immo financières	200	80 600	80 552	
020	Dépenses imprévues		18 920		
20	Immo. Incorporelles (frais études et logiciels)	123 811	225 567	50 436	150 785
204	Subventions d'équipement	31 450	47 280	10 602	5 200
21	Immo. Corporelles (matériels et terrains)	311 003	674 661	376 428	26 091
23	Travaux	1 117 926	1 322 116	819 248	238 982
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	47 124	123 000	30 111	
001	Déficit reporté	916 057	768 012	768 012	
	<i>Dépenses d'équipement</i>	<i>1 584 189</i>	<i>2 269 625</i>	<i>1 256 714</i>	<i>421 057</i>
	<b>Recettes B</b>	<b>2 377 478</b>	<b>4 488 157</b>	<b>1 819 337</b>	<b>273 162</b>
13	Subventions	744 019	488 178	267 907	198 857
16	Emprunts	0	0	0	
16449	Emprunt BFT	0	615 230	0	
21	Immo corporelles	0	0	42	
23	Remboursement avances forfaitaires	18 381	0	0	0
27	Dépôts et cautionnements	0	160 000	0	
10222	FCTVA	403 265	220 000	145 286	
10223	TLE / TA	124 585	180 000	126 970	74 305
1068	Affectation résultat	807 422	785 799	785 799	
024	Produit cessions		280 000		
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 450 000		
040	<i>Opérations ordre entre sections</i>	232 684	185 950	463 221	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	47 124	123 000	30 111	
001	Excédent reporté	0	0		0
	<b>Solde investissement=B-A</b>	<b>-785 799</b>	<b>0</b>	<b>-927 845</b>	<b>-147 896</b>

En dépenses d'investissement, les dépenses d'équipements réalisées (1 256 714 €) et engagées (421 057 €) sont supérieures à celles de 2014.

En recettes, une erreur de prévision des recettes du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) fait baisser le taux de réalisation. Il n'est qu'en partie comblé par des recettes de Taxe d'aménagement (TA) légèrement supérieures aux prévisions.

### Les résultats

Au 18 janvier 2016, avant traitement du dernier bordereau de recettes, le résultat de l'exercice 2015 du budget principal s'estime ainsi :

- Résultat de fonctionnement : + 550 000 € (A)
- Résultat antérieurs reportés : + 693 000 € (B)
- Résultat à affecter : + 1 243 000 € (C = A + B)
  
- Solde d'exécution d'investissement : - 930 000 € (D)
- Solde des RAR d'investissement : - 150 000 € (E)
  
- Besoin de financement : 1 080 000 € (affecté 1068) (F = D + E)
- Report en fonctionnement : 163 000 € (G = C - F)

Cela représente un montant de CAF de brute estimée de 1,71 millions d'euros (recettes réelles de fonctionnement moins les dépenses réelles de fonctionnement). Le remboursement de capital s'élève à 611 792 € (chapitre 16). Ce qui donne une CAF nette de 1,1 millions d'euros environ.

### Ajout suite à la commission finances du 18 janvier :

*Le montant de recettes du mois de décembre peut être estimé à 440 000 €. Le montant du report en fonctionnement sur 2016 (G) atteindra donc environ 623 000 €.*

## 2<sup>ème</sup> PARTIE – LES ORIENTATIONS POUR 2016

### 1. LES PROJETS D'INVESTISSEMENT : « INITIER UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX ET REALISTE »

Plusieurs projets emblématiques connaîtront un lancement ou une continuation en 2016. La commune maintiendra un volume de dépenses d'équipement comparable à celui de 2015, soit 1,8 millions d'euros environ.

#### Les projets déjà lancés qui impactent 2016 :

- Rue de Sévigné : 570 000 € de MOE et travaux
- Travaux sur le bloc vestiaires de la salle des fougères (dans complexe sportif) : 200 000€ de travaux (décision du 28 septembre 2015)
- Aménagement Cœur de bourg - Miron (études complémentaires et acquisition foncière) : 70 000 €
- La rénovation de la toiture de l'église de Vigneux : 30 000 € de travaux (à renouveler pendant 5 ans)
- Impasse de la Gagnerie (réseau eaux pluviales) : 45 000 € de travaux
- Installation de 4 panneaux lumineux d'information : 40 000 € (cette somme correspond à l'acquisition de deux nouveaux panneaux pour 20 000€ et à la pose des 4 panneaux pour 20 000 € également – pour mémoire deux panneaux ont été achetés en 2015 pour la somme de 20 000 €).



### Les projets qui démarrent :

- La programmation d'un équipement Périscolaire à la Pâquelais : 20 000 € d'études
- Equipement du restaurant scolaire Saint – Exupéry : 42 000 € (cela correspond au remplacement d'un lave-vaisselle et à la création d'une chambre froide)
- Acquisition de matériel pour les équipements sportifs : 23 500 € (stade et complexe sportif – gymnastique, basket, badminton...)
- Réalisation d'un préau pour le hangar du comité des associations : 22 000 € de travaux

### Les projets qui continuent/s'achèvent sans impact financier important sur 2016 :

- La programmation des nouveaux ateliers municipaux (marché conclu en 2015)
- La création d'une classe supplémentaire à Charles Perrault (réception fin janvier 2016)
- La fin des travaux à la Bouvardière (assainissement) – réception en janvier 2016
- Approbation du PLU (transfert CCEG)



Les projets qui verront le jour dans la deuxième partie de mandat:

- L'étude de faisabilité d'une salle multifonction
- La halle située sur le Miron
- La rénovation de la salle des Acacias (salle omnisport)



## 2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : « GARANTIR LE NIVEAU DE SERVICE ACTUEL ET SE DONNER LES MOYENS DE DEPLOYER UNE FORTE CAPACITE D'INVESTISSEMENT »

Pour disposer d'une capacité de financement propre, sans recours à l'emprunt pour 2016, il est **nécessaire de contraindre les dépenses de fonctionnement**. D'autant plus que la baisse des dotations continue.

### En matière de dépenses

L'objectif est de **maintenir le niveau de service actuel** tout en restreignant les dépenses. Le choix a été fait de faire porter cet **effort sur les charges à caractère général** pour ne pas compresser la masse salariale. Celle-ci se stabilise autour de 3% d'évolution, après une période de forte hausse due notamment à l'instauration des TAP.

Pour soutenir cette stratégie, il n'y aura **pas de nouvelles dépenses de fonctionnement**. Les manifestations communales et les activités sont renouvelées, et notamment les plus marquantes : Y'a pas d'âge, Artistes en fait, le marché de Noël, le Téléthon, les illuminations de Noël, le soutien à l'U17 cup etc.

Seule dépense nouvelle en fonctionnement, la continuation du diagnostic Petite enfance en partenariat avec l'AURAN (Agence d'urbanisme de la région nantaise).

### Les subventions aux associations

Les **subventions aux associations** seront en baisse pour la deuxième année consécutive. Néanmoins, la municipalité a choisi de faire **un effort sur les équipements et le matériel utilisés par les acteurs culturels et sportifs** de la commune (travaux sur le complexe sportif, vestiaires-tribunes, équipements des salles en tables, chaises et sonorisation etc.)

Par ailleurs, la municipalité sera à **l'écoute de toute association qui se trouverait en difficultés financière**. Une réserve de crédit sera ainsi conservée pour ces cas de figure ; et pour les éventuels projets exceptionnels portés par les associations.

### En matière de recettes

Pour la troisième année consécutive, **la dotation globale de fonctionnement continue de baisser**. Celle-ci se poursuivra en 2017. La totalité des dotations (Etat, CCEG) qui représente environ 30% des recettes réelles de fonctionnement de la commune seront globalement en baisse en 2016.

Néanmoins, **le choix a été fait de ne pas augmenter la fiscalité** ; les taux d'imposition, stables depuis 2010, ne seront pas modifiés en 2016.

Enfin, la **révision bisannuelle des tarifs du secteur scolaire et jeunesse** aura lieu cette année.

### Les marqueurs forts pour 2016

En dépenses :

- Stabilité en volume des charges à caractère général (0%)
- Maintien des dépenses de personnel en dessous de +3 %
- Veille sur l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations
- Baisse des dépenses financières (intérêts d'emprunts) liée notamment à la décision de ne pas emprunter en 2015.

En recettes :

- Stabilité des taux d'imposition pour la 6ème année consécutive
- Réévaluation des valeurs locatives stable (+0,9 %)
- Nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) : -120 000 euros
- Baisse de la Dotation de solidarité communautaire pour financer le projet culturel du territoire
- Actualisation des tarifs du secteur Enfance / Jeunesse

### 3. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS : « NE PAS EMPRUNTER AUJOURD'HUI POUR POUVOIR INVESTIR PLUS FORTEMENT DES 2017 »

Il existe **trois sources de financement des investissements**. Par ordre d'importance pour 2016, il s'agit de la capacité d'autofinancement (CAF), des recettes d'investissement, et de l'emprunt.

#### La capacité d'autofinancement :

La **CAF brute dégagée sur l'exercice** sera relativement stable par rapport à l'année passée. L'augmentation relative des dépenses de personnel est contrebalancée par la baisse des charges financières et des autres charges de gestion (subventions facultatives et obligatoires). Pour parvenir à un maintien de la CAF, **un effort a été fait sur les charges à caractère général** (0% contre 7% auparavant).

Sur l'exercice, la CAF brute sera augmentée par le résultat des exercices antérieurs qui sera nécessairement positif. Au-delà de l'équilibre de l'exercice 2015, cet excédent est lié à **un fonds de roulement important** qui permet de ne pas mobiliser d'emprunt cette année.

#### Les recettes ordinaires d'investissement

Elles sont au nombre de trois : la taxe d'aménagement (TA), les subventions reçues et le fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

**Taxe d'aménagement** : les recettes en hausse en 2015 après une baisse l'année précédente. Le budget sera stable en 2016 concernant cette taxe (180 000 €).

**Subventions d'investissement** : pour 2016, le choix a été fait de cibler les subventions possibles sur le plus grand nombre de projets. La DETR sur la rue de Sévigné, le droit de tirage CCEG et une réserve parlementaire sur la salle omnisport, une enveloppe du CTD sur la maîtrise d'œuvre du Miron. Au total, **près de 150 000 € seront sollicités**.

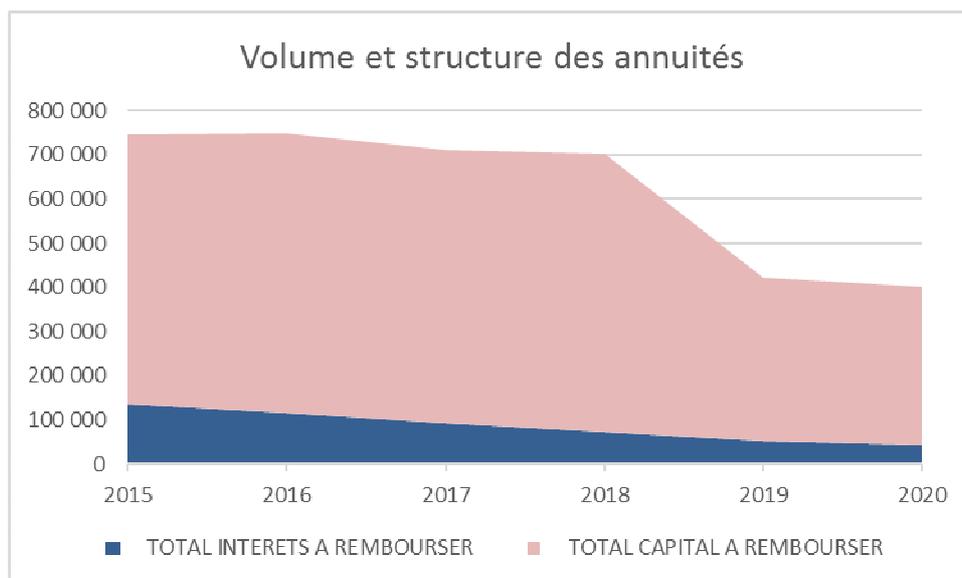
**FCTVA** : le réalisé 2015 est plus bas que prévu. Les crédits inscrits au budget pour 2016 seront de 150 000 € environ puisque les dépenses d'équipement 2015 ont légèrement augmenté par rapport à 2014 (le FCTVA est calculé sur les dépenses de l'année précédente).

#### Le recours à l'emprunt

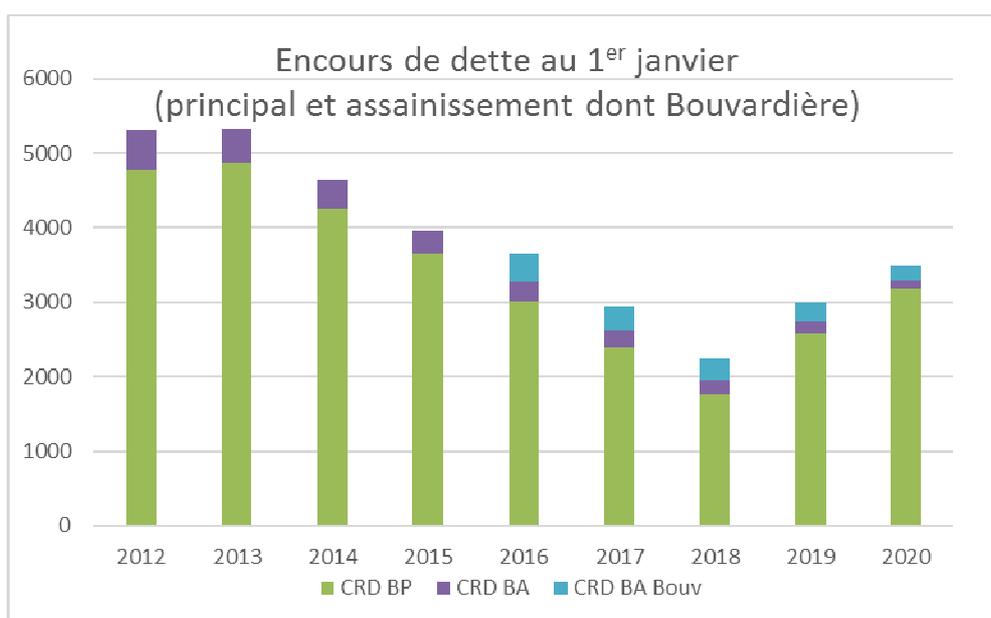
Pour la deuxième année consécutive, **le choix a été fait de ne pas emprunter** afin de conserver une capacité à emprunter quand les projets d'équipement seront arrivés à maturité (2017 et 2018).

#### 4. FOCUS SUR LA DETTE : « SECURISER LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE LA DEUXIEME PARTIE DU MANDAT »

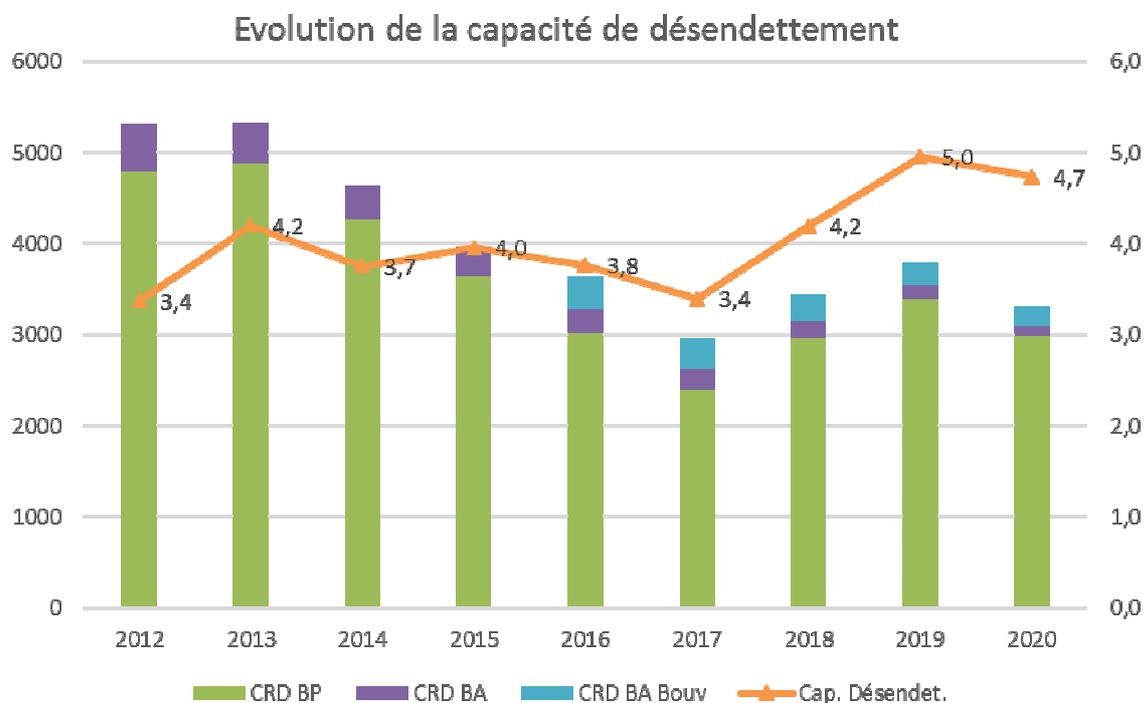
La commune doit faire face à un important remboursement de capital jusqu'en 2018 (supérieur à 600 000 € par an). A partir de 2019, suite à l'extinction de certains emprunts, ce remboursement baisse à hauteur de 370 000 €. Il sera donc possible d'emprunter dans la deuxième partie du mandat. Cette capacité à emprunter se situera entre 2 et 2,5 millions d'euros.



Au 31 décembre le capital restant dû (CRD) sur le budget principal est estimé à 3 643 430 €. Le graphique ci-dessous représente une projection du CRD consolidé (avec le budget assainissement).



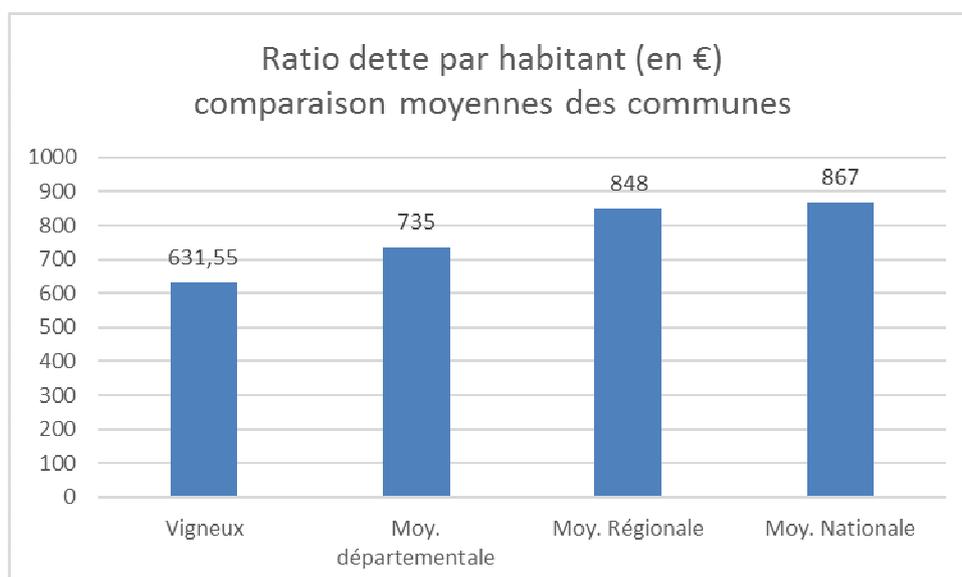
La commune peut prévoir de nouveaux emprunts pour la deuxième partie de mandat (ici en 2017 et 2018) sur le budget principal. L'objectif de maintenir une capacité de désendettement sous le seuil de 5 ans est alors possible (CRD / CAF brute). Pour mémoire le seuil de risque est de 7 années.



#### Le ratio dette par habitant

Ce ratio, fréquemment utilisé, n'est pas le plus pertinent puisqu'il n'offre qu'une « photographie » à un instant T. Il ne repose (pour les moyennes territoriales) que sur le budget principal.

Au 31 décembre, il se situe, pour Vigneux, à hauteur de 631,55 € par habitant. Il est nécessairement bas suite à deux années sans emprunt.



# 3<sup>ème</sup> PARTIE – OUVERTURE SUR LA PROSPECTIVE 2016-2020

## Le Plan pluriannuel d'investissements :

La liste des investissements programmés implique une capacité d'investissement de plus de 10 millions d'euros. Sur cette somme, près de 6 millions seront consacrés aux équipements structurants à l'échelle communale (équipements scolaires et périscolaires, sportifs, aménagement du Miron, de l'entrée de bourg de Vigneux / rue de Sévigné, agrandissement du Centre Technique Municipal, salle multifonctions...)

## Le Pacte territorial

Ce travail de prospective viendra nourrir le projet de la CCEG. En effet, dans le cadre de l'élaboration du Pacte Territorial, il est programmé le partage des projets politiques des différentes collectivités et la consolidation territoriale des Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI).

# 4<sup>ème</sup> PARTIE – BUDGET ASSAINISSEMENT

## 1. LES RESULTATS 2015

En fonctionnement

Section de fonctionnement		BP 2015	CA 2015	A rattacher	CA provisoire 2015
Chapitre	<b>Dépenses A</b>	<b>217 479</b>	<b>119 660</b>	<b>0</b>	<b>119 660</b>
011	Charges à caractère général	15 200	10 969	0	10 969
65	Autres charges gestion courante	300	0	0	0
66	Charges financières	14 011	12 325		12 325
67	Charges exceptionnelles	2 334	2 134	0	2 134
022	Dépenses imprévues	3 328			
023	<i>Virement section d'investissement</i>	<i>88 066</i>			
042	<i>Opérations ordre entre sections</i>	<i>94 240</i>	<i>94 232</i>		<i>94 232</i>
	<i>Autofinancement brut</i>	<i>144 827</i>			<i>132 472</i>
	<b>Recettes B</b>	<b>217 479</b>	<b>133 422</b>	<b>61 956</b>	<b>195 378</b>
70	Produits des services	180 000	95 944	61 956	157 900
74	Dotations et participations	0	0		0
042	<i>Opérations ordre entre sections</i>	<i>37 479</i>	<i>37 478</i>		<i>37 478</i>
002	Résultat reporté	0	0		0
	<b>Solde fonctionnement=B-A</b>	<b>0</b>	<b>13 762</b>	<b>61 956</b>	<b>75 718</b>

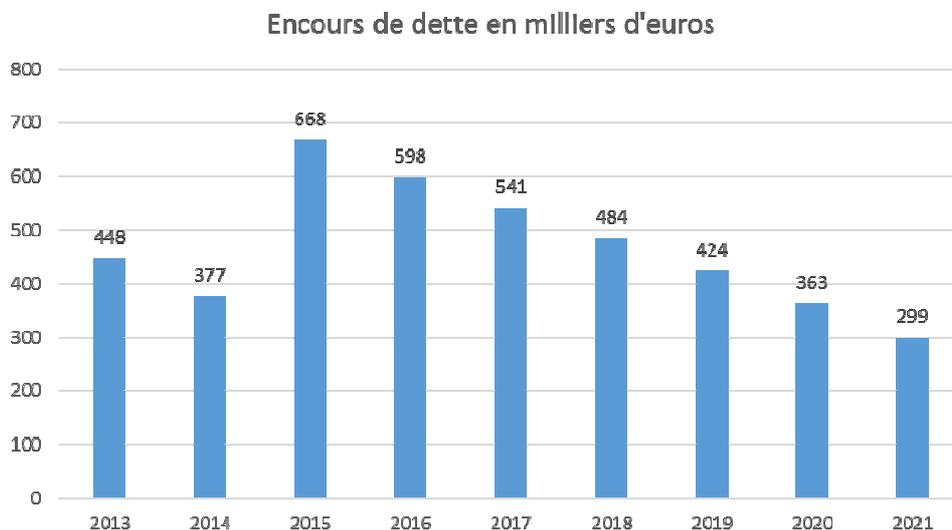
En investissement

	Section d'investissement	BP 2015	CA 2015	Restes à réaliser	CA provisoire 2015
Chapitre	<b>Dépenses A</b>	<b>883 197</b>	<b>393 320</b>	<b>408 574</b>	<b>801 893</b>
16	Remboursement emprunts	58 000	57 753		57 753
020	Dépenses imprévues	11 675			
20	Immo. Incorporelles (frais études)	24 422	8 369	0	8 369
23	Travaux	706 113	250 640	380 996	631 636
040	<i>Opérations ordre entre sections</i>	37 479	37 478		37 478
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	40 000	33 572	27 578	61 149
001	Déficit reporté	5 508	5 508		5 508
	<i>Dépenses d'équipement</i>	<i>730 535</i>	<i>259 009</i>	<i>380 996</i>	<i>640 005</i>
	<b>Recettes B</b>	<b>883 197</b>	<b>404 357</b>	<b>350 735</b>	<b>755 092</b>
13	Subventions	146 580	0	116 580	116 580
16	Emprunts	360 000	171 000	179 000	350 000
1068	Affectation résultat	84 261	84 261	0	84 261
27	Autres immo financières	70 050	21 292	27 578	48 870
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	88 066			
040	<i>Opérations ordre entre sections</i>	94 240	94 232		94 232
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	40 000	33 572	27 578	61 149
001	Excédent reporté	0	0	0	0
	<b>Solde investissement=B-A</b>	<b>0</b>	<b>11 037</b>	<b>-57 839</b>	<b>-46 801</b>

Le report en fonctionnement estimé est de 28 000 €. Le budget assainissement sera donc en excédent après deux ans de déficit. Cela permet de renflouer le fonds de roulement négatif de ce budget.

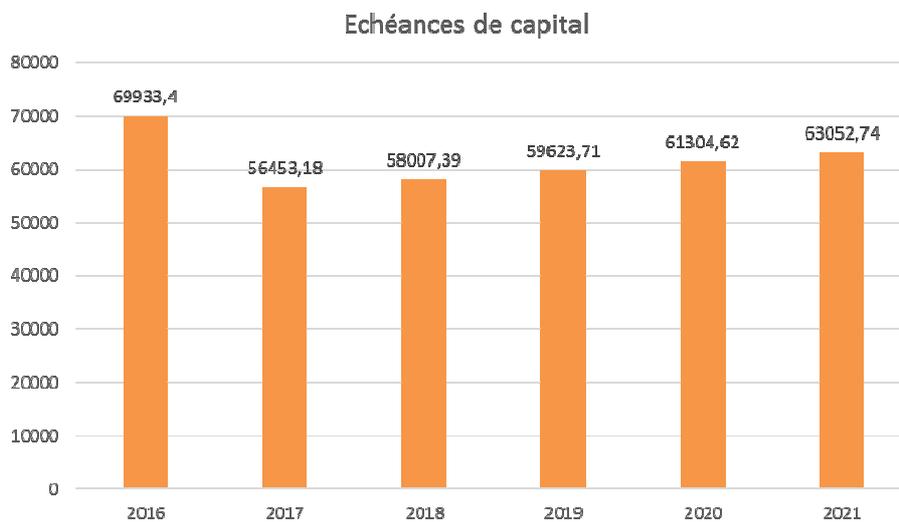
## 2. LA DETTE

L'emprunt de 2015 (350 000€) fait monter l'encours de dette. Néanmoins, la commune garde une capacité de désendettement de 4 ans environ, dès 2016.



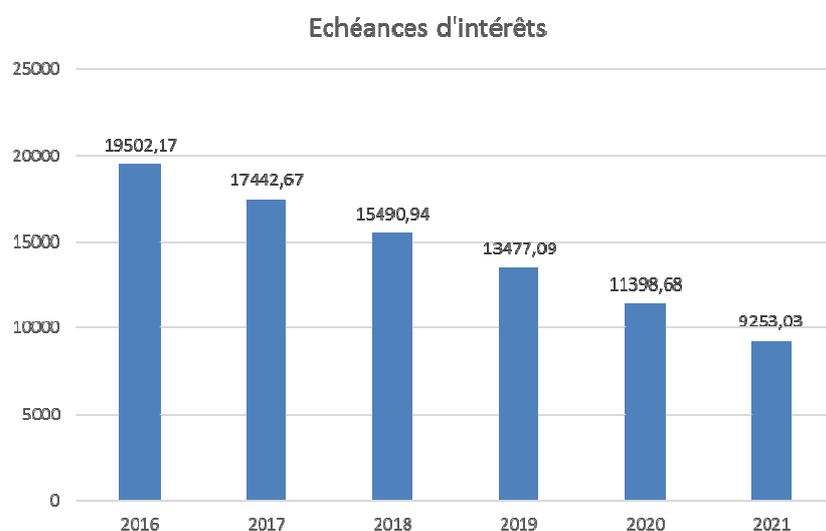
### Les échéances en capital

Les deux derniers emprunts ont été souscrits à échéances constantes en capital. Les annuités en capital augmenteront jusqu'en 2022, date d'extinction d'un emprunt contracté en 2012.



### Les échéances en intérêts

Les emprunts présents au budget assainissement ont des échéances dégressives puisqu'ils sont à taux fixe et amortissables.



### Un profil de dette simple et lisible

A compter de 2017, seuls trois emprunts resteront à la commune. Dont un qui s'arrêtera en 2022.

Un nouveau recours à l'emprunt, dans des conditions plus modestes et après reconstitution d'un fonds de roulement positif, sera donc possible en fin de mandat.

Objet	Montant	Date début	Date fin	Durée	Taux
T 179 000 €-Trav ass EU Bouvardière 2015	179 000	15/01/2016	15/12/2035	20 ans	1,91
T 171 000 €-Trav ass EU Bouvardière 2015	171 000	31/12/2015	10/12/2035	20 ans	2,65
T 360 000 €-Réhabilités EU La Paq 2012	360 000	15/11/2012	15/11/2022	10 ans	3,88